

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	8 940.23	4 982.72	3 957.51	3 905.32	52.19	1.34
	Autres immobilisations corporelles	4 809.11	1 540.88	3 268.23	113.66	3 154.57	NS
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	2 200.00		2 200.00	2 200.00		
Total II		15 949.34	6 523.60	9 425.74	6 218.98	3 206.76	51.56
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes				1 800.00	1 800.00	100.00
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	99 780.16		99 780.16	115 556.04	15 775.88	13.65
	Autres créances	83 445.41		83 445.41	80 920.66	2 524.75	3.12
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	212 753.37		212 753.37	52 919.20	159 834.17	302.03
	Charges constatées d'avance (3)				423.14	423.14	100.00
	Total III	395 978.94		395 978.94	251 619.04	144 359.90	57.37
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		411 928.28	6 523.60	405 404.68	257 838.02	147 566.66	57.23

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an 2 200.00
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2022 12		Exercice N-1 31/12/2021 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 75 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	75 000.00		75 000.00			
	Réserves						
	Réserve légale	1 983.57		1 983.57			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	58 709.72		44 676.69		14 033.03	31.41
Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)		106 438.23		14 033.03		92 405.20	658.48
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I	242 131.52		135 693.29		106 438.23	78.44
PROVISIONS	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
DETTE (I)	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	Total III						
Comptes de Régularisation	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses			11.35		11.35	100.00
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	2 533.70		2 533.70			
Comptes de Régularisation	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	99 964.77		76 800.08		23 164.69	30.16
	Dettes fiscales et sociales	60 029.69		31 839.60		28 190.09	88.54
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	745.00				745.00	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)			10 960.00		10 960.00	100.00
	Total IV	163 273.16		122 144.73		41 128.43	33.67
Ecart de conversion passif (V)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		405 404.68		257 838.02		147 566.66	57.23

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an 163 273.16 122 144.73

AAZ RENOVATION
Société à responsabilité limitée
au capital de 75 000 euros
Siège social : 2, rue Maurice Ravel
95170 DEUIL LA BARRE
524 018 645 RCS PONTOISE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 AVRIL 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 106 438,23 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	106 438,23 euros
A la réserve légale	5 321,91 euros

Solde	101 116,32 euros
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur	58 709,72 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	159 826,04 euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 159 826,04 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28 avril 2023

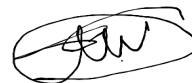
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifiée conforme

Signé électroniquement le 19/11/2023 par
HOUSSINE BENMAHMOUD

 Signed with
universign

La Gérance*



ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 405 404.68 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 715 102.92 Euros et dégageant un bénéfice de 106 438.23 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

On peut souligner une hausse sur le chiffre d'affaire au cours de l'exercice liée en partie à des frais de sous-traitance qui a lui aussi augmenté sur l'année.

Le niveau du trésorerie est encourageant au clôture de l'exercice

Néant

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	7 857		1 083
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 049		3 760
TOTAL	8 906		4 843
Prêts, autres immobilisations financières	2 200		
TOTAL	2 200		
TOTAL GENERAL	11 106		4 843

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			8 940	8 940
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			4 809	4 809
TOTAL			13 749	13 749
Prêts, autres immobilisations financières			2 200	2 200
TOTAL			2 200	2 200
TOTAL GENERAL			15 949	15 949

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	3 952	1 031		4 983
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	935	605		1 541
TOTAL	4 887	1 637		6 524
TOTAL GENERAL	4 887	1 637		6 524

Certifiée Conforme

Signé électroniquement le 19/11/2023 par
HOUSSINE BENMAHMOUD



ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	1 031				
Matériel de bureau informatique mobilier	605				
TOTAL	1 637				
TOTAL GENERAL	1 637				

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	2 200	2 200	
Autres créances clients	99 780	99 780	
Taxe sur la valeur ajoutée	21 039	21 039	
Groupe et associés	2 952	2 952	
Débiteurs divers	59 455	59 455	
TOTAL	185 426	185 426	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	99 965	99 965		
Personnel et comptes rattachés	8 219	8 219		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	6 962	6 962		
Impôts sur les bénéfices	26 930	26 930		
Taxe sur la valeur ajoutée	17 839	17 839		
Autres impôts taxes et assimilés	78	78		
Autres dettes	745	745		
TOTAL	160 739	160 739		

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans